

CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT NU 2025

Entre les soussignés, est convenue, aux conditions générales stipulées au verso, la location d'un emplacement de camping nu :

Identification du preneur :

Nom et prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Réserve un emplacement (maximum 6 personnes) pour : TENTE CARAVANE

(cocher votre choix) AVEC branchement électrique SANS branchement électrique

Immatriculation du véhicule :

Cette installation abritera ma famille qui se composera comme suit :

Adultes : Enfants de – 7 ans : Enfants à partir de 7 ans :

Chien ou chat obligatoirement tatoué et vacciné et respectant la réglementation du camping. Attention, les chiens de 1ère et de 2ème catégorie ne sont pas autorisés.

Liste complète des occupants :

| NOM | PRENOM | DATE DE NAISSANCE | LIEN DE PARENTE |
|-----|--------|----------------------|-----------------|
| 1) | | | |
| 2) | | | |
| 3) | | | |
| 4) | | | |
| 5) | | | |
| 6) | | | |

Durée du séjour :

Arrivée le/...../..... à partir de 14 heures Départ le/...../..... avant 11 heures, soitnuitées.

Je déclare avoir pris connaissances des conditions générales de location d'emplacement décrites au verso et m'y conformer. Je vous transmets les 2 exemplaires remplis et signés auxquels je joins un chèque de 50€ à titre d'arrhes à valoir sur mon séjour.

Fait en 2 exemplaires, le

Signature du preneur :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du Gestionnaire :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

Le camping accepte les locations d'emplacements afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée.

Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

- Toute réservation de location sera accompagnée d'un chèque de 50€ à titre d'arrhes déductibles du montant du séjour. Le chèque devra être libellé au nom de : Camping « À la Belle Étoile »
- Le solde de la redevance du séjour sera payable à l'arrivée.

1) Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente ou caravane. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Il y a lieu d'ajouter les jetons pour la douche (1€50 le jeton ou 7€50 les 6) et la taxe de séjour pour les personnes majeures (0€22/jour/personne).

Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, électricité...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins, doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

2) La remise de l'emplacement nu se fait à partir de 14h00 et les départs s'effectuent avant 11h00. Une prolongation peut s'effectuer sur place si nous avons des disponibilités.

3) Le nombre de personne sur un emplacement est limité à 6 personnes.

4) La location est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou céder l'emplacement à un tiers.

5) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location et le Gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. En cas de désistement, les arrhes seront conservées par le camping.

6) Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison.

7) Vous vous engagez à respecter et à faire respecter par les personnes qui vous accompagnent, le règlement du camping joint au contrat.

8) Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

9) Nous renvoyer les 2 exemplaires du contrat remplis et signés ; un exemplaire vous sera réexpédié signé par le Gestionnaire.